



Espace Loisirs Culture MJC de Toul  
18 rue de la Halle  
54200 Toul  
Tél : 03 83 64 31 15

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 23 MARS 2024

### **Membres présents :**

Catherine BRETENOUX (Présidente), Geneviève FRANÇOIS (vice-présidente), Élisabeth DELIGNY (directrice), Étienne BOLMONT (Trésorier), Danièle BOLMONT (secrétaire), Pierrick LE DÛ (Secrétaire adjoint), Denis GRANDJEAN, Christophe GAY, Matthieu VERGEOT (Ville de Toul).

### **Représentants des collectivités :**

BRETENOUX Patrick (Ville de Toul).

### **Représentante FLMJC :**

Solène Landais

**Excusés :** Dominique POTIER (Député), Patrick AUBRY (Vice-Président de la Communauté de communes Sud-Toulois), Fabrice CHARTREUX (Président de la Communauté de communes Terres Touloises), Alde HARMAND (maire de Toul), Lucette LALEVEE (Ville de Toul), Mme BRANDENBURGER (DRAC), Angélique PICHARD (Mosaïque), Sylvie BRICE (CAF), Laurent NAVES (Sous-Préfet de Toul), Marie André REGAD-THOUVENIN (FLMJC).

### **Ordre du jour**

- Statuts — si le quorum n'est pas atteint en AGE;
- Rapport moral;
- Rapport financier, rapport du commissaire aux comptes, approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Affectation du résultat. Quitus au Conseil d'Administration ;
- Rapport d'activités ;
- Projet associatif ;
- Budget prévisionnel 2024;
- Élection des membres du conseil d'administration.

### **Compte rendu**

La séance est ouverte à 10 heures 45.

L'assemblée générale a été ponctuée par des intermèdes dansés toujours sous la direction d'Océane.

### **Pour rappel :**

Les rapports moral, financier et rapport d'activités ont été approuvés lors du C.A. du 24 février 2024.

Tous ces documents ont pu être consultés par les adhérents sur le site de la MJC et ceux qui le souhaitent ont pu exprimer leur vote en ligne grâce à l'application Balotilo du jeudi 14 mars au vendredi 22 mars 2024.

Élisabeth Deligny dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence, les résultats du vote en ligne
- la feuille de présence à laquelle sont annexés les pouvoirs des membres représentés

- le rapport d'activité et rapport moral et financier de l'association établi par le Conseil d'administration
- le rapport du commissaire aux comptes
- le rapport d'orientation et le projet associatif 2024-2029.

### **1 - Présentation du rapport moral :**

Catherine BRETENOUX évoque une année riche en évènements, en manifestations et le cheminement vers l'écriture du projet associatif. Quatre voix, celles d'Élisabeth, Catherine, Geneviève et Danièle, se répondent pour faire partager une sélection de réponses au questionnaire, données au cours de l'élaboration du projet.

**Vote :** Il est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

### **2 — Présentation du rapport financier :**

Le commissaire aux Comptes titulaire, a reçu la convocation le 29 février 2024.

Les comptes ont été analysés par le commissaire aux comptes qui a poursuivi son œuvre de régularisation et de mise en conformité de l'ensemble de la comptabilité.

*Élisabeth Deligny lit le rapport de Mr Manginot du cabinet VRM expertise comptable à Lunéville.*

*Le rapport financier et le budget prévisionnel sont présentés par Étienne BOLMONT, trésorier en s'appuyant sur les documents visibles en ligne. Il souligne qu'il bénéficie dans sa fonction d'une aide précieuse, celle d'Emmanuelle (plus de 3 000 écritures par an à son actif) et d'Élisabeth qui bâtit les projets avec leurs incidences financières.*

**Le résultat de l'exercice 2023: - 295 €**

**Chiffre d'affaires : 290 449 €**

**Dépenses : 484 714 € .**

Part de l'autofinancement : 62 %

Part des subventions : 38 %, dont 43 % de ce montant attribué par la ville de Toul, remerciée de sa participation essentielle au fonctionnement de la MJC.

La recherche de financements représente une part importante du temps de travail d'Élisabeth ;

Il reste que l'équilibre financier est un peu fragile. La MJC doit faire face comme tout un chacun à l'inflation et il a été décidé d'une augmentation du montant des activités.

**BILAN au 31 décembre 2023: 272 721 €**

Remarque : Changement de méthode de calcul des créances (adhésions) entre 2022 et 2023, initié par le commissaire aux comptes.

### **RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES PAR DES PARTICIPANTS**

- ✓ Remarque de F. GARNIER sur le tableau projeté et la place incorrecte de l'exercice.
- ✓ Les subventions proviennent de ville de Toul (fonctionnement) et pour des projets particuliers de la CAF, du Conseil départemental, de la Communauté de communes de Sud-Toulois, de la commune de Pierre-la-Treiche et de l'État dans le cadre de l'aide à l'emploi (CUI et Fonjep).
- ✓ Les salaires et prestations sociales représentent 87 % des dépenses.
- ✓ La ville de Toul héberge la MJC et paye les fluides, apporte également une aide technique lors de certains évènements. Le montant de ces charges est très difficile à estimer
- ✓ La municipalité actuelle soutient la MJC dans ses actions et apporte une aide précieuse. Ce soutien financier et technique dépend par conséquent de la politique de celle-ci.

- ✓ **Remarque de Mr Bretenoux** : qui souligne que si la ville de Toul peut ainsi participer au fonctionnement de la MJC, c'est grâce aux impôts versés par les citoyens et le choix qui est fait dans leur attribution.  
**Remerciements renouvelés à la commune de Toul par des applaudissements nourris.**
- ✓ Le trésorier, É. Bolmont remercie Emmanuelle qui rentre toutes les écritures et fait un très gros travail ainsi qu'Élisabeth.

→ **L'Assemblée Générale décide d'adopter le rapport moral et financier de l'Association présenté par C. Bretenoux, Présidente de l'Association, ainsi que le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice et approuve les comptes et le bilan de l'exercice tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.**

→ **L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et donne quitus au Conseil pour sa gestion dudit exercice.**

→ **L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 295 euros de la manière suivante :**

**Report à nouveau**

### **3 — Présentation du rapport d'activité**

présenté par la directrice, Élisabeth Deligny. L'accueil pour tous est une priorité de la MJC.

Ce rapport montre le rayonnement de la MJC à Toul et ses environs.

Plusieurs exemples sont cités :

É. Deligny cite quelques exemples d'ateliers délocalisés :

- *en ville haute danses jazz et hip hop. (50 jeunes environ).*
- *Aux centres de détention de Toul et Ecouves, Gym pour sénior, théâtre, musique, dessin*
- *Aide et soutien à l'école de musique associative de Foug*
- *Ateliers d'éveil musical pour les tout-petits de la crèche Blénod-les-Toul*
- *Ateliers Pilates (soins de support) pour les patients de l'Hôpital Saint-Charles*
- *Soutien aux associations de Chadeney, Bulligny, Colombey, Foug et Pierre-la-Treiche*
- *Participation active à la création de la maison Sport Santé Terres toulaises portée par le centre aquatique OVive.*
- *Orchestre à l'école dans les établissements scolaires du REP de Toul*
- *Danse à l'école avec les écoles PM Curie, la Sapinière, Moselly de Toul et les Claudinettes de Biqueley.*
- *Participation au JDM, concert à Vandœuvre du Denis'Band, master accordéon,*
- *Concert des Boutons Pression (orchestre accordéons) à Saint Camille, chorale les lundis qui chantent » à l'école maternelle Jean Feidt*
- *CToulSel...*

### **REPONSES AUX QUESTIONS**

- ✓ La CC2T et Colombey versent une subvention pour l'école de musique ainsi que la commune de Toul.

- ✓ Sont **adhérents** les personnes qui **paient la cotisation** et les **usagers** sont ceux qui **pratiquent** une activité au sein de la MJC dans le cadre de projets... (centres de détention, orchestre à l'école, hôpital de Toul, danse à l'école...). Il y a près de 900 adhérents et 500 usagers.

#### **4 — Rapport d'orientation, Projet associatif :**

C. Bretenoux présente les motifs qui sont à l'origine du travail lancé sur l'écriture d'un nouveau projet associatif et le but recherché et en rappelle succinctement les différentes étapes depuis janvier 2023 jusqu'en mars 2024.

Présentation à trois voix, Catherine, Geneviève, Danièle

- ✦ du bilan pour construire le projet associatif: les attentes et le constat;
- ✦ « vers quoi nous voulons aller »
- ✦ du programme: les axes de travail (Culture et éducation, social, citoyenneté), les objectifs, les actions

#### **REMARQUES ET REPONSES AUX QUESTIONS**

Ce programme exige une recherche de moyens financiers et humains.

Depuis plusieurs années, le travail administratif croissant, il devenait urgent de renforcer l'équipe de permanents et d'en chercher le financement. Ce qui est fait. Aline Thibault est embauchée depuis un mois comme assistante administrative.

#### Remarque de Solène Landais (chargée de mission FDMJC 54) :

Solène félicite l'équipe pour le travail réalisé. Travail essentiel qui devrait permettre à la MJC de prendre un nouvel élan. Elle engage et encourage les personnes qui le souhaiteraient à rejoindre le groupe pour faire vivre la structure.

#### Questions :

Qu'appelle-t-on, conseil de maison ?

Petit groupe émanant des adhérents et des usagers, facilitant l'expression de tous pour une activité.

Personnes qui seraient à l'initiative de projets, des envies, instigatrices d'actions, référents.

La demande d'une réunion pour mieux expliquer définir le conseil de maisons est formulée par quelques personnes de l'assistance.

#### Remarque de M. Vergeot :

Après avoir présenter les excuses du maire A. Harmand, se félicite d'avoir une telle MJC qui ne reste pas dans ses murs, qui sait se remettre en question.

Il renouvelle à cette occasion le soutien de la ville de Toul et rappelle que le montant des subventions accordées à la MJC représente 50% des subventions dédiées aux associations culturelles.

Alors que l'on constate une crise de l'engagement du bénévolat, la MJC ne semble pas en être victime. Enfin, il remercie l'équipe dirigeante pour son engagement.

Vote du projet associatif.

➔ **L'Assemblée Générale approuve le rapport d'orientation et le projet associatif**

## **5 — Budget prévisionnel :**

Il est établi de façon à se donner « le moyens de nos ambitions », tout en restant réaliste et adapté à la réalité. Il est calqué plus ou moins sur le bilan financier de l'année écoulée.

### **REMARQUES ET REPONSES AUX QUESTIONS**

- ✓ *Le B.P. évolue à peine alors qu'il y a un nouvel emploi. Pourquoi ?*
- ✓ La MJC reçoit des aides de l'état par l'intermédiaire de contrats aidés (entretien), Fonjep (poste de direction), municipalité et état (poste d'assistance administrative) ...L'embauche d'A. Thibault a pu se faire grâce à une aide de l'état mais une recherche de financement est à mener pour pérenniser ce poste.
- ✓ Le montant des subventions a baissé. Le nombre d'adhérents doit-il baisser ?  
Non, mais les prestations extérieures seront moins importantes, c'est une question d'équilibre.
- ✓ Le montant des cotisations augmente pour faire face aux augmentations diverses notamment des salaires.

### **→ L'Assemblée Générale approuve le rapport prévisionnel.**

Les adhérents (en particulier les musiciens qui ont besoin de matériel pour répéter) pourraient-ils venir à la MJC en dehors des heures d'ouverture (vacances scolaires, week end ... ?)

Oui à condition que ces temps de présence soient identifiés et les personnes présentes assurées et formées à l'utilisation des locaux, d'où l'utilité des conseils de maison

### **La MJC est-elle sur le nouveau de réseau de chaleur ?**

Pour l'instant la MJC n'est pas prévue sur le réseau

## **6 — Renouvellement du conseil d'administration :**

*Membres renouvelables :* Danièle BOLMONT, Geneviève FRANÇOIS  
qui souhaitent renouveler leur mandat.

Nouvelles candidatures. JANSSENS BRIN  
VANESSA KOEHLE-DIVO.

### **→ L'Assemblée Générale approuve la constitution du nouveau conseil d'administration.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente de séance, déclare la séance levée à 11h 30.

Fait à Toul, le 25 mars 2024

La présidente  
Catherine BRETENOUX

La secrétaire :  
Danièle BOLMONT